N° 30. SAMEDI. 14 AVRIL 1838.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

ANGLETERRE. — *Londres*, 8 *avril*.

Des nouvelles arrivées de New-Yorck nous permettent de faire connaître à nos lecteurs le résultat de l'invasion du Canada par ces hommes entreprenans qui se disent patriotes par excellence. Ils avaient envahi le Canada sur trois points différens, si toutefois on peut considérer comme une invasion l'action de franchir la frontière et de la repasser sans avoir même tiré un coup de fusil et même sans avoir attendu l'ennemi. En fait, rien n'est plus méprisable que l'entreprise de ces aventuriers sans honneur. Après tant de discours pompeux prononcés dans les assemblées, et après tous les préparatifs d'attaque qu'ils avaient faits en dépouillant les arsenaux et en se livrant à d'autres manœuvres, on les a vus se retirer en tout hâte à la nouvelle que les troupes britanniques s'étaient mises en marche contr'eux. Les docteurs Cole et Nelson commandaient un corps d'insurgés fort de 1700 à 2000 hommes. Après avoir franchi la distance de deux milles sur le territoire canadien, et campé pendant une nuit, ils se retirèrent le lendemain. Un autre corps, composé de 250 hommes venant de Michigan était placé sous le commandement de M'Leod et Duncombe. Ce corps prit la fuite dès qu'il eût reçu la nouvelle de l'arrivée des troupes britanniques. Enfin le troisième ne montra guère plus de bravoure. Immédiatement après le retour des insurgés sur le territoire des Etats-Unis, ils furent désarmés par les autorités et dispersés. Quelques-uns des meneurs furent même conduits en prison. Tel a été le résultat déplorable de ce prétendu projet de conquête de deux provinces et de partager les dépouilles des vaincus entre les vainqueurs. La leçon que les patriotes par excellence ont reçue est trop sévère pour qu'ils soient jamais tentés de recommencer, et s'ils essayaient de faire de nouvelles recrues sur le territoire des Etats-Unis, ils seraient infailliblement accueillis par le ridicule. Le congrès venait d'adopter le bill ayant pour objet d'assurer le maintien de la neutralité.

FRANCE. — *Paris*, 9 *avril*.

Ce que d'abord on se refusait à croire, est enfin arrivée; on vient demander à la chambre cent mille francs de pension pour indemniser l'ex-reine de Naples, Mad. la comtesse de Lipano, de la perte du domaine de Neuilly, dont jouit la liste civile. De deux choses l'une; si le château de Neuilly appartient véritablement à Mad. Murat, ce n'est certes à nous à en solder le prix; s'il ne lui appartient pas, à quel titre donc cette indemnité? Est-ce comme récompense nationale? Il serait curieux que l'on accordât cent mille fr. à la veuve de Murat, quand on a refusé à celle du colonel Combes, mort devant Constantine, une modique pension de 3000 francs!

Du 10. — Dans ce moment, nous venons de recevoir des nouvelles de Beyrouth du 20 février, qui annoncent un soulèvement important dans l'intérieur, contre les troupes de Méhémet-Ali, leur défaite et la mort de trois de ses généraux.

Tout cela paraît être la cause d'expéditions très-précipitées de troupes pour cette destination depuis peu de jours.

On ne peut pas si facilement expliquer les motifs qui auraient produit la destitution de Halil-Pacha, seraskier et beau-fils du sultan, quoique quelques-uns l'attribuent à son avis contraire, dans cette circonstance, à la volonté de son souverain.

Quant à nous, nous croyons y voir des intérêts encore plus importans; mais la politique intérieure des Turcs est toujours une énigme. (*Gazette du Midi.*)

AFFAIRES D'ESPAGNE.

La garnison de Vera, après une glorieuse résistance de quarante-huit heures, contre des forces vingt fois plus nombreuses, a abandonné, le 4, à dix heures du matin, la caserne fortifiée de ce bourg. Cette poignée de braves a fait sa retraite dans le meilleur ordre, sans être entamée par les troupes d'O'Donnel. Un seul homme a été fait prisonnier.

Les christinos ont mis le feu à la maison fortifiée et sont ensuite rentrés à Irun: cette expédition insignifiante leur a coûté, d'après les rapports les plus modérés, dix hommes tués et plus de cent blessés. Une lettre de Bayonne du 5, assure que les carlistes sont déjà rentrés à Vera, et qu'ils vont fortifier une autre maison; ils veulent sans doute fournir à O'Donnel une nouvelle occasion d'exercer ses troupes au même prix.

Une expédition carliste, forte de 4000 hommes et commandée par Tarragual et Yguanzo, a pénétrée le 2 au soir dans le Haut-Aragon. Elle a couché le même soir à Bagues, 2 lieues S. de Verdun, et s'est avancé le 3 jusqu'à Orna et Azanego, à 3 lieues S. de Jaca; le 4 au matin, ses avant-postes étaient à San-Vicente, à 8 lieues N. de Huesca.

L'Alcade de cette ville a reçu d'Yguanzo l'ordre de préparer 10,000 rations pour les troupes de Charles V. On croit que l'expédition s'avancera jusqu'à cette ville et qu'elle pourra y entrer sans coup férir, car tout secours est impossible du côté de Sarragosse.

San Miguel est sorti de cette place avec la garnison pour aller au devant d'une colonne carliste qui s'est avancée jusqu'à Carinena, après avoir pris à Aladron un détachement de 20 cavaliers qui formaient l'escorte du courrier de Madrid.

Une lettre de Burgos du 2, nous annonce que 20 jeunes gens soumis à la conscription ont enlevé des chevaux pendant la nuit et sont allés grossir les rangs de Merino.

PAYS-BAS. — *La Haye*, 7 *avril*.

Le *Staats-Courant* publie aujourd'hui un arrêté royal, du 31 mars dernier, portant que les navires appartenant à la ville libre de Francfort ainsi que leurs chargemens jouiront des avantages stipulés par l'article 7 litt. b. du traité du 3 juin 1837 conclu entre les Pays-Bas et la Prusse, pendant toute la durée de ce traité.

Du 8. Le *Staats-Courant* publie les lois sur les crédits extraordinaires et le paiement intégral de la dette.

Bruxelles, 11 *avril*.

Il est clair que la Belgique révolutionnaire, malgré la faveur inespérée dont elle a joui, n'en est pas moins sortie mutilée de la conférence de Londres, et qu'elle en a été bien plus maltraitée que la Hollande. Aussi jamais la véritable nation belge, si elle eût été consultée, n'eût accepté le honteux traité des 24 articles, et il fallut, pour lui imposer cette humiliation, tout l'intérêt personnel que se portait à lui-même le nouvel établissement, qui y voyait la consécration du fait de son existence.

La preuve que le gouvernement révolutionnaire en Belgique a parfaitement senti combien cet odieux traité est antipathique à la nation, c'est qu'il s'est hâté d'en répudier les conséquences et même de refuser de les subir, dès qu'il s'est cru assez fort pour ne point compromettre, par cette répudiation et par ce refus, sa propre existence, qui lui est si chère, vis-à-vis de ses co-signataires.

De son côté la Hollande, unie à la dynastie, avait reconnu le piége: il n'avait pu lui échapper; que si elle acceptait à son tour les 24 articles, quelqu'avantageux qu'ils fussent pour elle, et précisément à cause de cela, elle n'avait aucune garantie de leur franche et durable exécution, après l'exemple que lui offrait le royaume des Pays-Bas, si scandaleusement méconnu, et qu'ainsi elle s'exposait à se lier en pure perte. L'événement a prouvé que ce raisonnement était juste; car à peine a-t-elle fait mine de vouloir en finir, comme pour éprouver la loyauté de ses adversaires et rejeter sur eux des torts qu'on lui impute, que ceux-ci déclarent ne pouvoir s'en tenir à ce qui a été convenu et qu'ils réclament des négociations sur nouveaux frais, se plaignant de l'injustice des résultats pour eux-même d'un *statu quo* qu'ils ont tant prôné, sinon glorifié.

Cependant il n'est pas douteux que si la Hollande veut s'exposer aux chances de l'acceptation des 24 articles, inexécutables pour la Belgique, elle ne pourrait nullement se soumettre à des conditions plus dures, et que, dans le cas où on voulût les lui imposer, soit par la force, soit par la longueur du tems, il ne lui resterait plus qu'à recourir à la voie des armes, en entraînant presque nécessairement les puissances qui se sont constituées de leur propre autorité les arbitres de l'Europe dans une guerre qu'elles ont paru jusqu'ici vouloir éviter à tout prix. (*Lynx.*)